CONCENTRATIONS MAXIMALES EN PFAS* DANS L'EAU DISTRIBUÉE EN BRETAGNE EN 2025

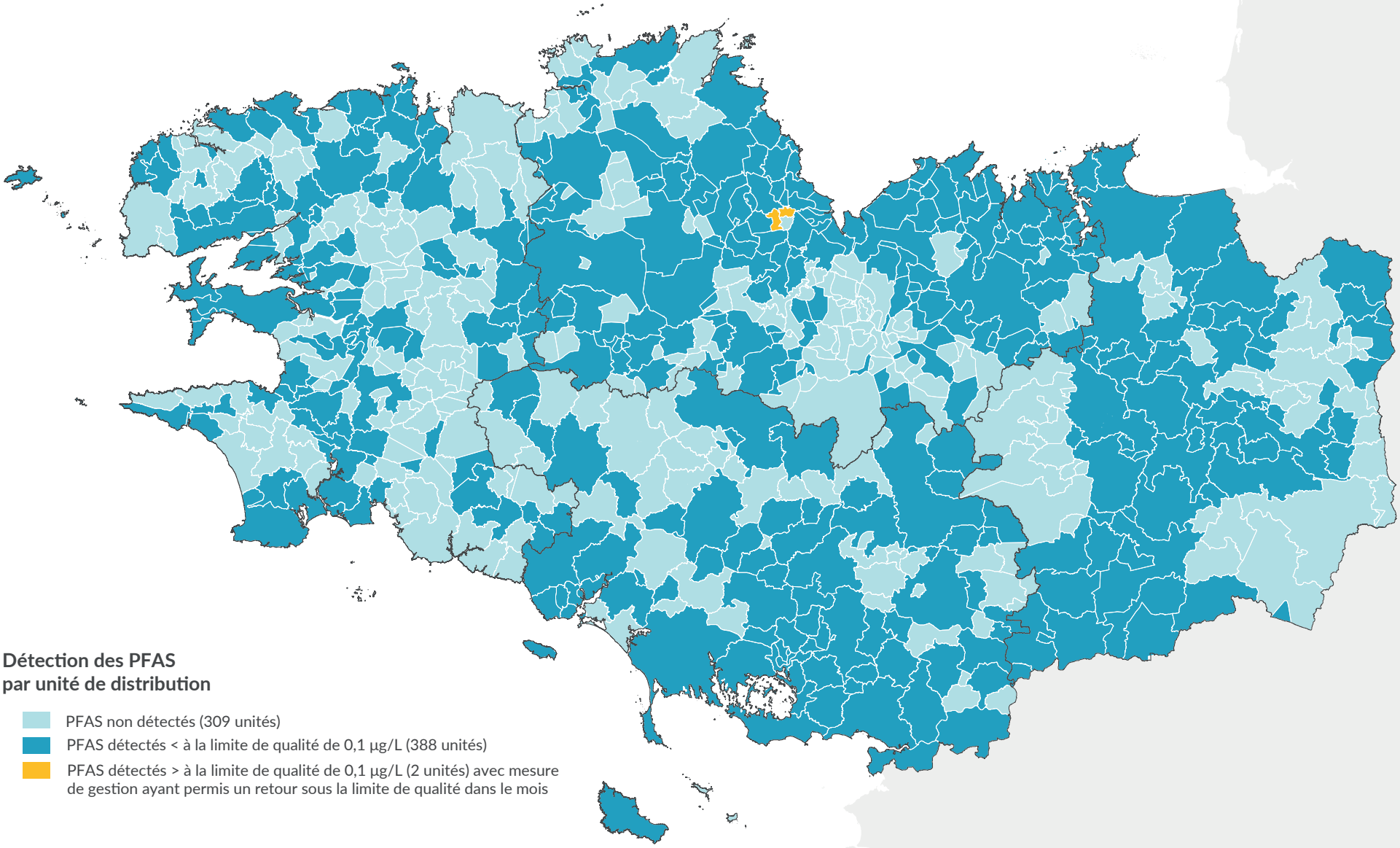

Détection des PFAS par unité de distribution

- PFAS non détectés (309 unités)
- PFAS détectés < à la limite de qualité de 0,1 µg/L (388 unités)
- PFAS détectés > à la limite de qualité de 0,1 µg/L (2 unités) avec mesure de gestion ayant permis un retour sous la limite de qualité dans le mois

* Concentrations mesurées dans le cadre du contrôle sanitaire du paramètre «Somme des 20 PFAS» tel que défini par l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié.

0 10 20 30 40 50
Kilomètres

N

OEB OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE

Données : Ministère des Solidarités et de la Santé, données SISEEAU 2025 (01-01-2025 au 31-12-2025) ; ARS Bretagne.
Fonds cartographiques : © IGN ADMIN EXPRESS 2025 • Traitement et réalisation : Observatoire de l'environnement en Bretagne - Mai 2026
En savoir plus : bretagne-environnement.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Bretagne